



Régime de demi-pension

publié le 03/09/2014

Chers parents,

Le lycée Guez de Balzac a adopté pour cette nouvelle année scolaire et à la demande des associations de parents, deux possibilités de forfait restauration :

- **Le forfait 5 jours** qui permet de déjeuner tous les jours (mercredi compris)
- **Le forfait 4 jours** qui ne permet pas de déjeuner le mercredi.

Les familles devront se déterminer sur le choix fait entre ces deux possibilités de tarification **avant le 19 septembre** et faire connaître leur choix par écrit.

Sauf avis contraire ET ECRIT nous appliquerons le tarif "forfait 5 jours" afin de ne pas pénaliser les enfants qui voudraient prendre leur repas les mercredis.

Merci

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.